



## **Positionnement du SNMSU-UNSA Éducation sur le recueil ministériel des données « santé-action sociale » 2021-2022**

**Comme tous les ans, les médecins de l'éducation nationale ont reçu les grilles de recueil des données « santé-action sociale » de la DGESCO pour l'année scolaire 2021-2022.**

**L'an dernier, le SNMSU-UNSA Éducation avait donné comme consigne de renseigner ces données afin de mesurer l'impact de la gestion de la crise sanitaire sur notre activité habituelle et la très grande difficulté, voire l'impossibilité dans laquelle nous avons été de répondre aux besoins des élèves.**

**Cette année, le SNMSU appelle les médecins de l'éducation nationale à ne pas transmettre de données chiffrées pour l'année scolaire 2021-2022 pour les raisons suivantes :**

- Nous n'avons eu aucun retour des données 2020-2021 transmises l'an dernier à la DGESCO,**
- Les grilles de recueil sont quasiment à l'identique depuis de nombreuses années, elles sont de plus en plus en décalage avec nos conditions d'exercice très dégradées, qui sont directement corrélées à la chute de nos effectifs (environ 700 médecins en poste à la rentrée scolaire 2021),**
- Notre ministère soutient que le logiciel Esculape est entièrement déployé et fonctionnel sur les territoires, qu'il donne satisfaction aux médecins, ce que réfute le SNMSU. Il est par exemple toujours impossible de faire les extractions nécessaires aux recueils des données de santé avec Esculape et les tableaux de bord d'Esculape ne sont toujours pas compatibles avec les grilles de recueil de l'enquête « santé-action sociale », contrairement à ce qui avait été promis lors de l'amorce du déploiement d'Esculape à la rentrée 2017-2018 !**

**De façon plus générale, de nombreux médecins n'utilisent pas ou partiellement Esculape ou renoncent à l'utiliser, parce que cette application n'est pas adaptée à notre mode d'exercice professionnel et/ou parce que nous n'avons pas les moyens en secrétariat ou en équipement informatique.**

**Le SNMSU-UNSA Éducation vous engage donc à ne pas renseigner les grilles de recueil de données ministérielles 2021-2022 et vous rappelle que la rédaction d'un rapport annuel d'activité fait partie des obligations du fonctionnaire, mais que ce rapport peut très bien ne contenir aucune donnée chiffrée.**

**Le Bureau national du SNMSU-UNSA Éducation**

**14 avril 2022**